

MUNICIPALITÉ DE LITCHFIELD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 8 avril, 2024 à 19 h, tenue au bureau municipal situé au 1362, route 148, Campbell's Bay, QC.

Présents : Mairesse Larivière, Denis Dubeau, Émile Morin, John Stitt, Terry Racine et Courtney Harris.

Le conseiller Rick Frost a motivé son absence.

Également présents : Directrice générale, Julie Bertrand

Visiteurs : Patrick Kavanagh, Jeanine Morin, Diane Morin et Linda Davis

Le quorum est atteint et la mairesse Larivière préside la réunion.

Adoption de l'ordre du jour

2024-04-55 Il est proposé par Émile Morin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour du 8, 2024.
Adopté à l'unanimité

Adoption du procès-verbal

2024-04-56 Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mars, 2024.
Adopté à l'unanimité

*Il n'y a pas de déclaration de conflit d'intérêts de la part des membres du conseil.

Projet d'incinérateur d'énergie à partir de déchets

2024-04-57 **PROJET D'INCINÉRATEUR D'ÉNERGIE À PARTIR DE DÉCHETS**
ATTENDU QUE la préfète Jane Toller a présenté sa demande de soutien ainsi que son opinion concernant le projet d'incinérateur d'EFW lors d'une réunion du conseil le 3 avril 2023 ;
ATTENDU QUE, avant ladite réunion, une demande a été reçue de la MRC de Pontiac pour soutenir le projet EFW ;
ATTENDU QUE lors d'une réunion régulière du conseil de la municipalité de Litchfield, il a été adopté à l'unanimité (résolution 2023-08-564) de ne pas appuyer le projet à ce moment-là ;
ATTENDU QUE le maire Larivière, avec le soutien du conseil municipal de Litchfield, n'a pas appuyé la motion présentée à la table régionale de la MRC visant à autoriser des fonds pour les dépenses liées à un plan d'affaires pour le projet EFW ;
CONSIDÉRANT que les réactions des électeurs au maire, aux conseillers municipaux et au bureau municipal n'ont pas été positives ou favorables au projet d'incinérateur EFW ;
ATTENDU QUE le conseil municipal de Litchfield est d'avis que plusieurs aspects du projet EFW ne sont pas conformes à la sécurité et au bien-être des résidents de la MRC de Pontiac ;
CONSIDÉRANT que les membres du conseil estiment qu'il existe des méthodes plus efficaces, plus durables et plus sûres pour réduire et traiter les déchets ménagers et qu'ils soutiennent l'approche "zéro déchet" ;

ATTENDU QUE les coûts reliés à un tel projet sont jugés trop élevés par rapport à la quantité d'ordures ménagères produites sur le territoire de la MRC de Pontiac ;

ATTENDU QUE les coûts liés à la construction, à l'exploitation et à l'entretien de l'incinérateur de déchets dangereux ont le potentiel d'imposer un fardeau financier préjudiciable et des risques pour la santé des contribuables de la municipalité de Litchfield et de la MRC de Pontiac ;

En conséquence,

Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Litchfield s'oppose au projet d'incinérateur EFW et croie que le projet devrait être abandonné immédiatement.

Adopté à l'unanimité

URBANISME

Inspecteur municipal

La directrice générale, Julie Bertrand, a présenté au nom de M. Carle un rapport au conseil concernant les permis, les demandes d'urbanisme et les certificats.

ROUTES/ÉQUIPEMENT

2024-04-58

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité que le contremaître, Gerald Graveline, effectue l'inspection annuelle des chemins et présente un rapport et des recommandations pour l'approbation du conseil.

Adopté à l'unanimité

Autorisation de réparation du Backhoe JCB

2024-04-59

Il est proposé par Émile Morin et résolu unanimement de faire réparer le backhoe JCB. Les dépenses seront autorisées à partir du poste budgétaire "équipement-réparation" du budget prévisionnel 2024.

Adopté à l'unanimité

Achat de brosses pour la "balayeuse"

2024-04-60

Il est proposé par Émile Morin et résolu unanimement d'autoriser l'achat de "brosses" pour la balayeuse. Cette dépense de 1482\$ est autorisée à partir du poste budgétaire "équipement-réparation et entretien" du budget prévisionnel 2024.

Adopté à l'unanimité

Achat de 4 chaînes utilitaires

2024-04-61

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement d'autoriser l'achat de 4 longueurs de chaînes utilitaires usagées. Cette dépense de 300 \$ est autorisée à partir du poste budgétaire " outils " du budget prévisionnel 2024.

Adopté à l'unanimité

Achat de 8 pneus d'été pour le camion de déneigement 2017

2024-04-62

Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement d'autoriser l'achat de 8 pneus d'été pour le camion chasse-neige 2017. Cette dépense de 2500\$ + taxes est autorisée à partir du poste budgétaire " équipement - réparations et entretien " du budget prévisionnel 2024.

Adopté à l'unanimité

- 2024-04-63** Glissières de sécurité
Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité de procéder à l'installation des glissières de sécurité selon le plan préparé en 2023. La compagnie Glissières des Biens a prolongé le prix de 2023. La dépense de 77 435\$. + taxes, pour l'installation de 525 mètres des glissières de sécurité, est autorisée à partir des fonds du TECQ.
Adopté à l'unanimité
- 2024-04-64** PPA-CE subvention 2024
Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement d'inclure le resurfaçage du chemin de la Montagne et le remplacement du ponceau du chemin Hayes sur le formulaire de demande de subvention PPA-CE. Le montant estimé des travaux est de 60 000\$.
Adopté à l'unanimité
- 2024-04-65** Abat poussière 2023
Attendu que la municipalité a accepté, par la résolution 2024-01, une offre de prolongation de MultiRoute pour la fourniture annuelle de 77 000 litres de chlorure de calcium en 2024 ;
C'est pourquoi
Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement d'autoriser l'achat de 77 000 litres de chlorure de calcium. Cette dépense de \$27 412 + taxes est autorisée à partir du poste budgétaire "calcium" du budget prévisionnel 2024.
Adopté à l'unanimité
- 2024-04-66** Achat de 2 lampes portable et de 3 lampes frontales
Considérant qu'il est nécessaire de disposer des lampes portables et de lampes frontales lors de l'abattage et de l'enlèvement des arbres tombés sur les chemins communaux pendant les heures nocturnes ;
C'est pourquoi
Il est proposé par Courtney Harris et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat des lampes portable et des lampes frontales. Cette dépense de 400 \$ est autorisée à partir du poste budgétaire " outils " du budget prévisionnel 2024.
Adopté à l'unanimité
- 2024-04-67** FINANCE/ADMINISTRATION
Paiement des comptes
Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement d'autoriser le paiement des factures à payer et d'accepter le paiement des factures payées avant la présente séance.
Adopté à l'unanimité
Factures mensuelles
Factures payées : \$1010.11
Factures à payer : 195 561,04
Certificat de disponibilité
Je, Julie Bertrand, directrice générale de la municipalité de Litchfield, certifie qu'il y a suffisamment de crédits disponibles pour payer le montant approuvé de la facture totalisant 196 571,15 pour le mois d'avril 2024.
Signé : _____ Date: _____
Julie Bertrand, directrice générale

Appel d'offres pour le nettoyage et l'entretien du bureau municipal et des toilettes du parc.

2024-04-68

Attendu qu'un appel d'offres 2024-01 a été demandé ;
Considérant que les deux (2) soumissions suivantes ont été reçues:
JoJo's Clean and Go: 12 000\$
Roxanne Kluge: 24 000\$
Considérant que les deux soumissions sont supérieures aux estimations budgétaires de 2024 autorisées pour la fourniture du service de nettoyage;
C'est pourquoi
Il est proposé par Terry Racine et résolu à l'unanimité que les deux soumissions soient refusées. Une offre d'emploi future sera affichée pour des services requis.
Adopté à l'unanimité

0/34 Offre de gravier pour l'année 2024

2024-04-69

Attendu qu'un appel d'offres pour la fourniture en 2024 de gravier 03/4 a été demandé;
Considérant que les soumissions suivantes ont été reçues :
Campbell's Bay Ciment: 6,06 \$/m.t.
Sable et Gravier Morin : Carrière #1 - 11,50 \$/m.t.
Carrière #2 - 13,23 \$/m.t.
Les Entreprises Brian Stanton : 6,65 \$/m.t.
Attendu que la municipalité se réserve le droit de calculer les frais de transport afin de déterminer le coût réel des matériaux (sur la base du transport jusqu'à la cour municipale) et de vérifier tous les documents requis et soumis afin d'accepter les offres comme étant conformes ;
Considérant que les calculs et l'analyse de conformité ont été effectués ;
C'est pourquoi
Il est proposé par Émile Morin et résolu unanimement d'accepter l'offre de Les Entreprises Brian Stanton Ltd au coût de 6.65\$/m.t.
Adopté à l'unanimité

Don à la MDJ du Pontiac pour l'achat des gilets

2024-04-70

Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement de faire un don de 300\$ à la MDJ du Pontiac pour l'achat des gilets pour les participants du camp d'été 2024. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire " dons " du budget prévisionnel 2024.
Adopté à l'unanimité

Dépenses pour la préparation de l'appel d'offres pour les services professionnels liés au projet de la nouvelle caserne du Service Incendie

2024-04-71

Attendu que les municipalités de Litchfield et de Campbell's Bay ont entrepris un projet conjoint pour la construction d'une nouvelle caserne du Service d'Incendie ;
Attendu qu'il est nécessaire de préparer un appel d'offres pour des services professionnels liés à la conception, à l'architecture et à l'ingénierie du projet;
Attendu que le FQM a soumis une offre de prix comprise, entre 9 000 et 10 000 dollars ;

continue...

En conséquence,

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité d'autoriser la dépense de 10 000 \$ et que Litchfield paiera 50 % de la dépense à la municipalité de Campbell's Bay. Cette dépense sera remboursée à partir des fonds de la subvention PRACIM.
Adopté à l'unanimité

Paiement Étude de faisabilité pour la construction d'une nouvelle caserne du Service d'Incendie

2024-04-72
Attendu que la municipalité de Litchfield est responsable de 50 % des coûts reliés à l'étude de faisabilité;
Attendu que la municipalité de Campbell's Bay demande un versement de 19 688,31\$;
En conséquence, il est proposé par Émile Morin et résolu d'autoriser le paiement de 19 688,31\$ à la municipalité de Campbell's Bay. Ces fonds seront remboursés par la subvention PRACIM.
Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

Services d'infirmières de santé - ergonomie des postes de travail

2024-04-73
Il est proposé par Courtney Harris et résolu unanimement d'autoriser la dépense pour les services d'ajustement ergonomique et de formation fournis par Manon Cronier, infirmière en santé.
Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire "santé et sécurité au travail" du budget prévisionnel 2024.
Adopté à l'unanimité

SÉCURITÉ

Mise à jour du système de sécurité d'urgence

2024-04-74
Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement d'autoriser l'installation de 5 boutons d'alerte. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire "bureau - système de sécurité" du budget prévisionnel 2024.
Adopté à l'unanimité

Prolongation de l'entente d'aide mutuelle et entente de répartition entre Litchfield et Campbell's Bay et Bryson et l'Île du Grand Calumet

2024-04-75
Attendu que par la résolution 2023-12-646 les ententes d'aide mutuelle entre Litchfield et Campbell's Bay les municipalités de Bryson et Calumet Island ont été prolongées temporairement pour 90 jours ;
Considérant qu'à l'heure actuelle, aucun accord formel n'a encore été conclu pour la fourniture de services ;
En conséquence,

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu à l'unanimité de prolonger l'entente de 90 jours, avec effet immédiat. Il est aussi résolu que la mairesse Colleen Larivière et la directrice générale Julie Bertrand sont autorisées à signer les ententes.

Adopté à l'unanimité

2024-04-76

Achat de panneaux de sécurité et de signalisation municipale

Il est proposé par John Stitt et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à procéder à l'achat de la signalisation requise au cours de l'année. Le montant autorisé ne doit pas excéder le montant prévu au budget prévisionnel 2024.

Adopté à l'unanimité

HALTE

Réparation de l'entrée des toilettes

2024-04-77

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement d'autoriser la réparation de l'entrée des toilettes pour éviter le ruissellement de la pluie. Cette dépense de 300 \$ est autorisée à partir du poste budgétaire " Halte-entretien " du budget prévisionnel 2024.

Adopté à l'unanimité

*La mairesse Larivière lit la correspondance.

DIVERS

Plaques d'anniversaire

2024-04-78

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement d'autoriser une plaque pour le 65e anniversaire de m et Mme Pilon. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire " dons " du budget prévisionnel 2024.

Adopté à l'unanimité

Événement "Touch a truck" - École élémentaire St. John's

2024-04-79

Il est proposé par Denis Dubeau et résolu unanimement que la municipalité envoie un camion ou la niveleuse à l'événement "Touch a Truck" le 30 mai 2024 au Club Lion du Pontiac.

Adopté à l'unanimité

Don à Bourses Pontiac

2024-04-80

Il est proposé par Terry Racine et résolu unanimement de faire un don de 200\$ à Bourses Pontiac. Cette dépense est autorisée à partir du poste budgétaire "dons" du budget prévisionnel 2024.

Adopté à l'unanimité

Déficit du financement fédéral de l'infrastructure par rapport à la croissance démographique

2024-04-81

ATTENDU QUE le Canada connaît actuellement une croissance démographique record, avec 1,25 million de personnes nouvellement arrivées au pays dans la dernière année seulement; ATTENDU QUE, selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), nous devons bâtir au moins 3,5 millions de logements supplémentaires d'ici 2030 et que les municipalités doivent améliorer ou fournir les infrastructures pour absorber cette croissance;

ATTENDU QUE, selon les estimations de la FCM, le coût de l'infrastructure municipale requise s'élève en moyenne à 107 000 \$ par logement;

ATTENDU QUE, selon Statistique Canada, le coût associé à la remise en état de l'infrastructure municipale *existante* atteint environ 170 milliards de dollars;

Continue..

ATTENDU QUE l'inflation dans le secteur de la construction non résidentielle a atteint 29 % depuis la fin de 2020 et que les municipalités font face à une hausse du coût des projets d'infrastructure qui est non seulement fulgurante, mais disproportionnée par rapport à l'augmentation des revenus;

ATTENDU QUE, ces dernières années, contrairement aux revenus fédéraux et provinciaux, les revenus fiscaux des municipalités n'ont suivi ni l'inflation, ni la croissance économique, ni la croissance démographique;

ATTENDU QUE les municipalités font face à une insuffisance du financement fédéral en matière d'infrastructure à l'heure où le Programme d'infrastructure investir dans le Canada a pris fin, où le Fonds pour le développement des collectivités du Canada est en renégociation, et où le Fonds permanent pour le transport en commun ne sera lancé qu'en 2026;

ATTENDU QUE le Fonds pour le développement des collectivités du Canada, anciennement le Fonds de la taxe sur l'essence, verse annuellement plus de 2,4 milliards de dollars en capital directement aux municipalités par le biais d'un mécanisme d'attribution fiable, et que les municipalités, petites ou grandes, misent sur ce financement pour respecter leurs engagements envers la population en construisant et en entretenant des infrastructures publiques essentielles (infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, routes, transports en commun, installations communautaires, culturelles et récréatives, etc.);

PAR CONSÉQUENT,

IL EST motivé par Denis Dubeau et RÉSOLU à l'unanimité que;

le gouvernement fédéral collabore avec les municipalités et les signataires de l'entente afin que le Fonds pour le développement des collectivités du Canada demeure une source de revenus directe, fiable et pérenne pour les priorités locales en matière d'infrastructure;

QUE le gouvernement fédéral s'engage à intégrer au budget 2024 une nouvelle vague de programmes en matière d'infrastructure qui comprend notamment un nouveau programme d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, et à augmenter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes;

QUE le gouvernement conclue dans les prochaines semaines des ententes avec les gouvernements provinciaux pour le renouvellement des programmes comme celui de la Taxe sur l'essence et la contribution du Québec, communément appelé TECQ, sans aucune nouvelle condition et en assouplissant les règles pour permettre la réalisation des projets identifiés par les municipalités;

QUE le gouvernement fédéral réunisse les provinces, les territoires et les municipalités pour négocier un « cadre de croissance municipale » modernisant le financement des municipalités et favorisant la croissance du pays à long terme.

QUE la copie de cette résolution soit transmise à la vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, l'honorable Chrystia Freeland, au ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada, l'honorable Sean Fraser, au ministre des Transports du Canada et lieutenant politique pour le Québec, l'honorable Pablo Rodriguez, au ministre des Finances du Québec,

M. Eric Girard, à la ministre des Affaires municipales du Québec, Mme Andrée Laforest, aux députés fédéral et québécois de notre territoire, au président de la Fédération canadienne des municipalités, M. Scott Pearce et au président de la FQM, M. Jacques Demers.

Adopté

CLOS

2024-04-81

Il est proposé par Émile Morin et résolu unanimement de lever la séance à 21h30.

Adopté à l'unanimité

Colleen Larivière
Mairesse

Julie Bertrand
Directeur général et greffier Trésorier

